

#3^{ème} trimestre 2023

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Sur le site de la Praz :

- ✓ Poursuite de l'aménagement de la plateforme : finalisation du local émulsion, finition et début d'exploitation de l'atelier mécanique, équipements et mise en eau de la future station de traitement des eaux, construction et équipements de centrale à béton.
- ✓ *En souterrain* : fin de l'abaissement du radier, amorce de la future galerie intertube.

Sur le site de Saint-Martin-La-Porte :

- ✓ Poursuite de l'aménagement de la plateforme : mise en œuvre des réseaux humides et secs dont réseau HTA, fin d'édification des casiers MATEX, fin de construction du local émulsion, travaux station de traitement des eaux provisoire, pare-blocs sur entrée galerie logistique Ouest, construction de la nouvelle base vie, et poursuite du montage de la nouvelle centrale à béton ;
- ✓ *En souterrain* : travaux au sein de la galerie logistique, excavation, soutènement et tirs explosifs ;
- ✓ *Bandes transporteuses* : poursuite réalisation des fondations, mise en place des convoyeurs et de leur capotage.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

La Praz



Saint-Martin-La-Porte

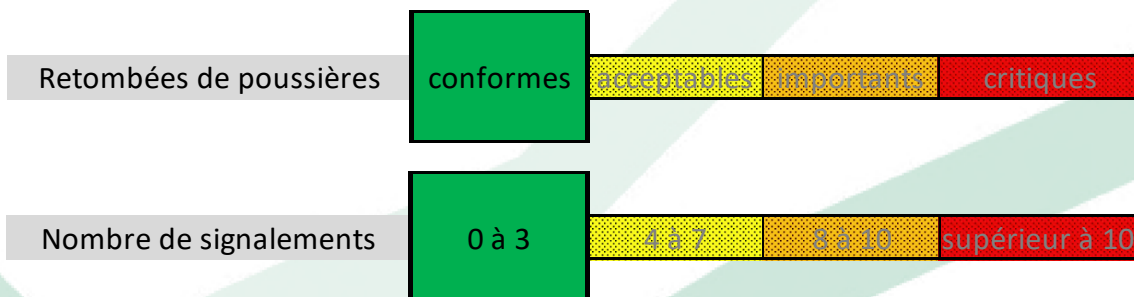


Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois, analyse de la quantité de poussières collectées.

APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

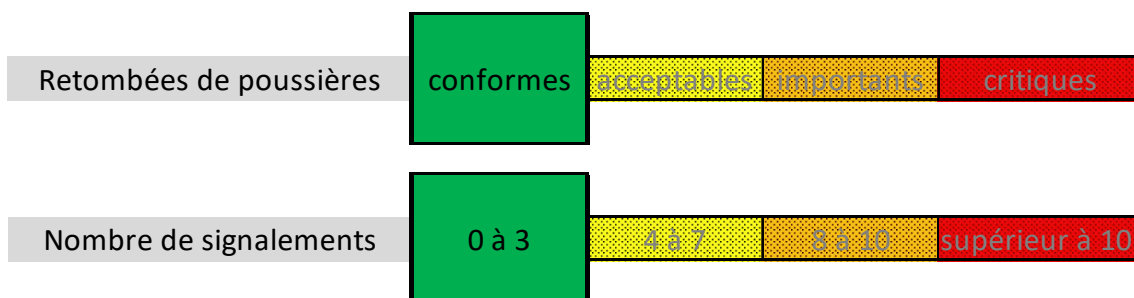
La Praz

Aucune problématique poussière constatée sur le 3^{ème} trimestre 2023 et notamment pas de signalement de riverains sur des émissions provenant de la plateforme.



Saint-Martin-La-Porte

Aucune problématique poussière constatée sur le 3^{ème} trimestre 2023 et notamment pas de signalement de riverains sur des émissions liés aux travaux.



#3ème trimestre 2023

SYNTHESE DES MESURES

La Praz

ANNEE 2023	Juillet 2023	Août 2023	Septembre 2023
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	100 %	100 %	100 %
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0

Saint-Martin-La-Porte

ANNEE 2023	Juillet 2023	Août 2023	Septembre 2023
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	100 %	100 %	100 %
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0

(1) 500 mg/m².jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants. Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

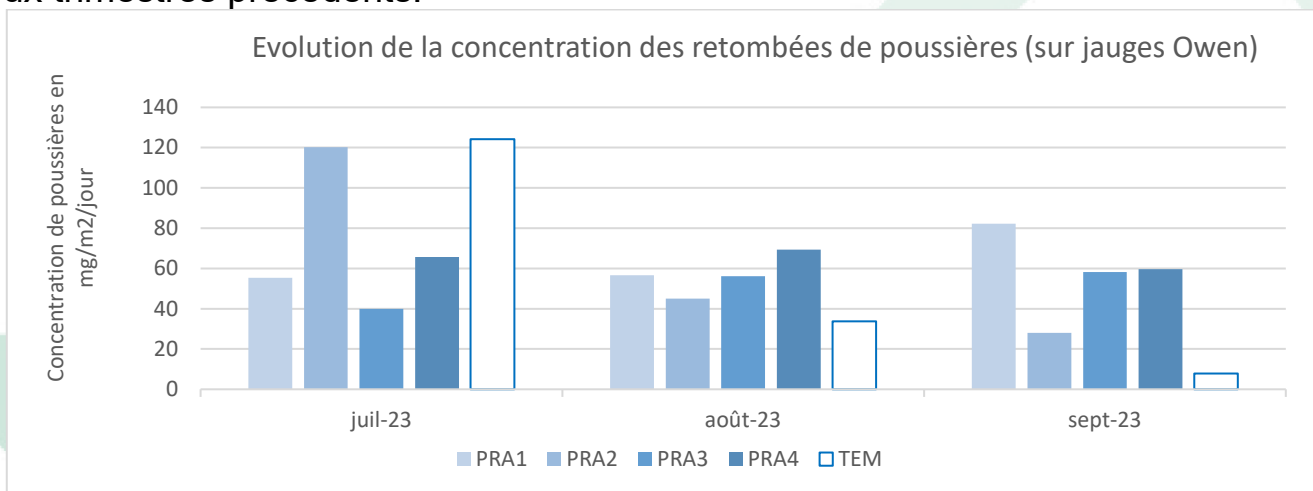
Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

#3ème trimestre 2023

PLUS DANS LE DETAIL...

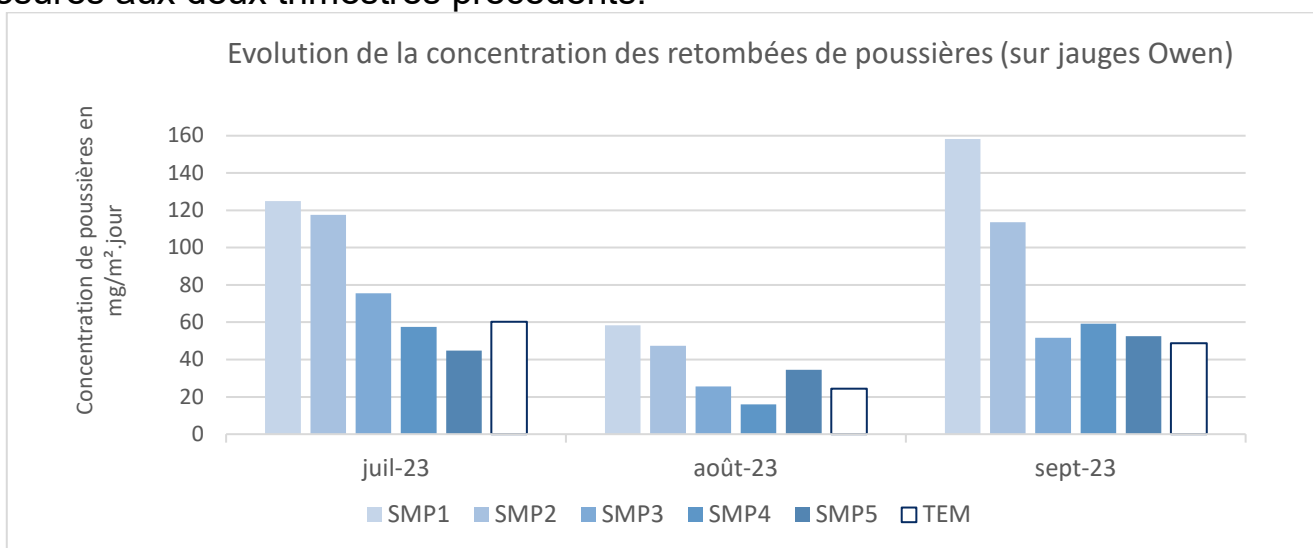
La Praz

Les niveaux d'empoussièrement sont conformes avec des valeurs très faibles, inférieures à 130 mg/m².jour, et du même ordre de grandeur que ceux mesurés aux deux trimestres précédents.



Saint-Martin-La-Porte

Les niveaux d'empoussièrement sont conformes avec des valeurs très faibles, globalement inférieures à 130 mg/m².jour, et du même ordre de grandeur que ceux mesurés aux deux trimestres précédents.



#3^{ème} trimestre 2023

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

La Praz

Pas de signalement concernant les émissions de poussières, autour de la plateforme de la Praz, au 3^{ème} trimestre 2023.

Saint-Martin-La-Porte

Pas de signalement à Saint-Martin-la-Porte concernant les émissions de poussières, au 3^{ème} trimestre 2023.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.

**Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances :
04 85 98 98 98**